



Concertation régionale de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée et pour l'adoption des modalités financières du programme d'investissement pour le développement de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest

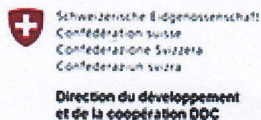
Cotonou, Bénin, 16 novembre 2018

Communiqué de la session ministérielle

En partenariat avec :



Food and Agriculture Organization of the United Nations



BANQUE MONDIALE

1. A l'initiative conjointe de la CEDEAO, du Gouvernement de la République du Bénin et du Réseau Billital Maroobé (RBM) s'est tenue à Cotonou, au Bénin, le 16 novembre 2018, la réunion ministérielle de la cinquième édition de la Concertation régionale de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre pays sahéliens et côtiers.
2. L'objectif de la rencontre était d'apprécier l'état de mise en œuvre des conclusions et recommandations de la précédente rencontre, tenue le 29 septembre 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire, d'une part, de faire le bilan de la campagne de transhumance 2017-2018, de dégager de nouvelles orientations pour une transhumance apaisée lors de la prochaine campagne 2018-2019, d'autre part. Les Ministres se sont aussi donnés pour objectifs d'échanger sur la stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des composantes nationales et régionale du PRIDEC et enfin de partager les nouvelles visions et priorités de la CEDEAO sur des questions touchant au développement de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest.
3. La rencontre a été placée sous la présidence de Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Bénin.
4. Les délégations des pays étaient conduites par :
 - a) Monsieur Gaston Cossi Dossouhoui, Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la pêche de la République du Bénin ;
 - b) Madame Kané Rokia Maguiraga, Ministre de l'Elevage et de la Pêche de la République du Mali ;
 - c) Monsieur Somanogo Koutou, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso ;
 - d) Monsieur Mohamed Boucha, Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Chargé de l'Elevage de la République du Niger ;
 - e) Monsieur Marcel Koffi-Koumi, Conseiller technique chargé des Ressources Animales au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire ;
 - f) Monsieur Kingsley Mickey Aryee, Directeur des services Vétérinaires au Ministry of Food and Agriculture, de la République du Ghana ;

- g) Monsieur Tanko Musa Magaji, Minsitry of Animal Health, Husbandry and Fisheries of Kebbi State, Federal Republic of Nigeria ;
- h) Monsieur Komla Batawui, Directeur de l'Elevage, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République Togolaise.

5. Ont également pris part à la réunion Ministérielle :

- a. Monsieur Sékou Sangaré, Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO ;
- b. Monsieur Djimé Adoum, Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- c. Monsieur Sidy Ndiaye, Représentant la Commission de l'UEMOA
- d. Monsieur Jean Sibiri Zoundi, Directeur Adjoint du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE.

6. Les Ministres ont examiné le rapport des experts. Ils se sont réjouis de sa qualité.

7. Les Ministres constatent avec satisfaction le bon niveau de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la rencontre d'Abidjan, tenue le 29 septembre 2017. Ils adressent leurs félicitations aux pays, aux organisations socioprofessionnelles, aux partenaires techniques et financiers qui ont effectivement mis en œuvre les recommandations formulées à leur attention.

8. Les Ministres se félicitent de l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion conjointe de haut niveau entre les Ministres chargés de la Sécurité et de l'Elevage des Etats membres de la CEDEAO, étendue au Tchad, à la Mauritanie, à la République Centrafricaine et au Cameroun tenue à Abuja la 26 Avril 2018 : (i) l'évaluation en cours du cadre réglementaire ; (ii) les réunions tenues par le Département en charge de la Paix et de la Sécurité ; (iii) la vision prospective définie pour aller vers une revue du plan d'action pour la transformation de l'Élevage en Afrique de l'Ouest, et plus spécifiquement la mobilisation des PTF en faveur du PRIDEC, la signature de nouvelles conventions de financement de projets d'appui à la commercialisation, au dialogue sur la transhumance ; et (iv) l'organisation des concertations avec la société civile, notamment au Nigeria.

9. Les Ministres déplorent les conflits qui ont émaillé par endroits la campagne de transhumance 2017-2018, liés pour une large part aux effets de la variabilité et du changement climatiques qui ont entraîné une descente précoce des animaux vers les zones et pays d'accueil. Aussi, invitent-ils instamment les pays d'accueil et ceux de départ à une meilleure préparation de la campagne 2018-2019, à prendre les dispositions idoines pour faire fonctionner les comités locaux, nationaux et transfrontaliers de transhumance et dynamiser les mécanismes de prévention et de gestion des conflits entre les différents protagonistes de la transhumance.

10. Les Ministres insistent sur l'urgente nécessité de capitaliser les bonnes pratiques des expériences nationales et de valoriser celles de la Concertation régionale de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée. Dans ce cadre, ils invitent la CEDEAO, en concertation avec l'UEMOA, le CILSS, la CEEAC, la CEMAC et les organismes de bassins (CBLT, OMVS, OMVG, MRU, etc.), à faciliter le dialogue et la concertation dans les différents sous-espaces suivants :

- Sous espace 1 : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Togo et leurs voisins sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) ;
- Sous espace 2 : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal;
- Sous espace 3 : Niger, Nigeria, Bénin, Togo, Tchad, Cameroun, RCA, Soudan ;
- Sous espace 4 : Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Sierra Leone .

10. Les Ministres se félicitent des orientations que la CEDEAO donne au développement de l'élevage et du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et qui visent à promouvoir des chaînes de valeurs animales et pastorales dynamiques, intégrées, socialement et économiquement bénéfiques pour les populations de la région. A cet effet ils invitent la CEDEAO à : (i) accélérer les réformes pour doter la région d'un cadre réglementaire de la transhumance qui tient compte du contexte socio-économique des Etats ; (ii) réactiver la Task Force sur l'élevage et le pastoralisme pour doter la région d'un instrument de réflexion prospective consensuelle de haut niveau.

11. Les Ministres invitent la CEDEAO à finaliser le processus de formulation de la stratégie régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local.

12. Les Ministres ont pris connaissance avec beaucoup de satisfaction du regain d'intérêt pour le développement de l'élevage et du pastoralisme, comme en témoignent le grand nombre de programmes et projets en cours ou en gestation. A cet effet, ils insistent sur la nécessité de : (i) réaliser une cartographie approfondie de toutes les initiatives, et (ii) s'assurer de la synergie des initiatives, de la cohérence des interventions et de l'implication des acteurs à la base dans la mise en œuvre des projets et programmes.

13. Les Ministres demandent à la CEDEAO de faciliter la mise en place d'un mécanisme de programmation conjointe dans le cadre de la mise en œuvre des programmes majeurs consacrés à l'élevage et au pastoralisme. A cet effet, ils lui demandent de prendre les dispositions pour : (i) assurer le pilotage et la maîtrise d'ouvrage de tous les programmes régionaux portés par les acteurs locaux à l'instar du Programme régional pour l'éducation en zones pastorales (PREP) ; et (ii) faciliter la tenue des réunions des comités techniques et d'orientation des programmes qui

touchent à l'élevage et au pastoralisme, en amont de la rencontre de haut niveau sur la transhumance apaisée.

14. Les Ministres invitent les différents acteurs, pays et organisations d'éleveurs, de pasteurs, d'agriculteurs et de la société civile, les médias de s'abstenir de tout acte tendant à stigmatiser l'une ou l'autre des parties prenantes à la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest. A cet effet, ils insistent sur la nécessité de construire une vision globale qui prend en compte les aspects économiques, sociaux, culturels, historiques et sécuritaires du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière dans l'espace communautaire de la CEDEAO.

15. Les Ministres se sont réjouis de l'entame de négociation entre certains Etats côtiers et les partenaires au développement en vue de la mobilisation des ressources pour le financement des composantes nationales du PRIDEC. Ils invitent la CEDEAO à accompagner ces efforts nationaux pour un aboutissement rapide et heureux des négociations. Par ailleurs ils invitent la CEDEAO à œuvrer à la prise en compte de tous les 15 Etats membres dans les programmes d'appui au développement de l'élevage et du pastoralisme.

16. A l'issue de leur délibération, les Ministres adoptent le rapport des experts et insistent sur les recommandations majeures suivantes :

1) A l'endroit de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS :

- a. Redynamiser la task force régionale sur l'élevage et le pastoralisme, pour en faire un instrument de réflexions stratégiques et d'aide à la prise de décision (partage d'information, harmonisation, etc...) : avant fin mars 2019 ;
- b. Engager rapidement le dialogue avec la Banque Mondiale et les autres PTF, pour la formulation de leurs appuis aux composantes nationales du PRIDEC, avant fin 2019 ;
- c. Faciliter la tenue, avant le démarrage de la campagne de transhumance 2019, de concertations décentralisées au niveau des 4 sous espaces retenus ;
- d. Faciliter l'alignement des projets et programmes régionaux sur les priorités des stratégies de développement de l'élevage et du pastoralisme des pays ;
- e. Appuyer les coopérations et concertations bilatérales entre pays.

2) A l'endroit des pays,

- a. **Poursuivre** les efforts de mise en œuvre des programmes nationaux d'investissement dans le sous-secteur de l'élevage (infrastructures, productions fourragères, appui à la transformation des systèmes de production, etc), de :

- b. Renforcer et/ou développer de manière permanente la coopération et la concertation bilatérale entre pays voisins (partage de l'information, planification d'actions communes, etc.) ;
- c. Entreprendre des campagnes concertées de vaccination et de surveillance des maladies transfrontalières ;
- d. Dynamiser et/ou mettre en place les Comités nationaux de transhumance conformément à la réglementation commune régionale ;
- e. Assurer le leadership de l'Etat (coordination, gouvernance, synergie) sur les multiples interventions dans le sous-secteur de l'élevage

17. Les Ministres expriment leur gratitude à Son Excellence Monsieur Guillaume Athanase Patrice TALON, Président de la République du Bénin, au Gouvernement et au peuple béninois pour la qualité de l'accueil et les facilités mises à leur disposition et qui ont permis de garantir le succès de la 5^{ème} Edition de la Concertation de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière entre les pays Sahéliens et côtiers. Ils remercient également la CEDEAO, le RBM et les partenaires techniques et financiers qui ont facilité l'organisation de la rencontre. Ils les exhortent à poursuivre cet appui dans le cadre des efforts que déploie la Communauté régionale pour faire aboutir les initiatives qui visent le développement de l'élevage et du pastoralisme, une transhumance apaisée et le renforcement de la résilience des populations pastorales.

18. Les Ministres ont désigné Monsieur Gaston Cossi DOSSOHOUI, Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche de la République du Bénin pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des résolutions de la rencontre.

19. La Sixième Edition de la Concertation régionale de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre les pays sahéliens et côtiers est prévue en Septembre 2019, à Accra en République du Ghana

Cotonou, le 16 novembre 2018

Le Président de Séance,



Gaston C. DOSSOHOUI,
Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche